

LA FILIERE FRANCE

3. CHAMPIONNAT DE FRANCE MINIMES

* Ce Championnat est réservée aux patineurs âgés de moins de 13 ans (au 1^{er} juillet précédant la compétition).

* Ce Championnat National se déroulera en compétitions réparties par années de naissance

Minimes 1^{ère} année (moins de 11 ans au 1^{er} juillet précédant la compétition)

Médaille exigée : **Pré-Bronze de Libre**

Minimes 2^{ème} et 3^{ème} année (moins de 13 ans au 1^{er} juillet précédant la compétition)

Médaille exigée : **Bronze de Libre**

Minimes 1^{ère} année

Sont sélectionnés d'office aux Championnats de France Minimes 1^{ère} année les patineurs ayant terminé dans les 10 premiers du Championnat de France Novices de la saison en cours et ayant opté pour le Championnat de France Minimes 1^{ère} année.

- **La catégorie Filles 1^{ère} année comptera 24 participantes, et ex æquo si nécessaire.**
- **La catégorie Garçons 1^{ère} année comptera 12 participants, et ex æquo si nécessaire.**
- Ces deux listes, outre les patineurs qualifiés d'office, seront complétées suivant le classement du Tournoi de France 1^{ère} division de la saison en cours.

Remarques :

Si des minimes 1^{ère} année s'inscrivent aux Championnats de France Minimes 2^{ème} et 3^{ème} année, les places ainsi libérées seront complétées par les patineurs Minimes 1^{ère} année classés immédiatement après.

Lors d'un championnat de France, si le club organisateur n'a pas de patineurs sélectionnés dans une des catégories (filles et/ou garçons), la CSNPA inscrira d'office le premier patineur licencié du club classé au Tournoi de France correspondant tant chez les filles que chez les garçons **après accord du club concerné**

Minimes 2^{ème} et 3^{ème} année

Les modalités de sélections des Garçons et des Filles seront identiques,

Sont sélectionnés d'office aux Championnats de France Minimes 2^{ème} et 3^{ème} année les patineurs ayant terminé dans les 10 premiers du Championnat de France Novices de la saison en cours.

La catégorie Filles 2^{ème} et 3^{ème} année comptera 24 participantes, et ex æquo si nécessaire.

La catégorie Garçons 2^{ème} et 3^{ème} année comptera 12 participants, et ex æquo si nécessaire.

Ces deux listes, outre les patineurs qualifiés d'office, seront complétées suivant le classement du Tournoi de France 1^{ère} division de la saison en cours

Remarques :

Les minimes 1^{ère} année dont les critères de sélection leur permettent d'être inscrits aux Championnats de France Minimes 2^{ème} et 3^{ème} année pourront choisir de participer aux Championnats de France Minimes 1^{ère} année ou Minimes 2^{ème} et 3^{ème} année.

Si des minimes 1^{ère} année ne souhaitent pas s'inscrire aux Championnats de France Minimes 2^{ème} et 3^{ème} année, les places ainsi libérées seront complétées par les patineurs Minimes 2^{ème} et 3^{ème} année classés immédiatement après.

Lors d'un championnat de France, si le club organisateur n'a pas de patineurs sélectionnés dans une des catégories (filles et/ou garçons), la CSNPA inscrira d'office le premier patineur licencié du club classé au Tournoi de France correspondant tant chez les filles que chez les garçons **après accord du club concerné**

3.1A - PROGRAMME COURT

* Voir Communication **ISU 1397**

* Voir Règle **ISU 510**

Durée : 2'30 maximum

MESSIEURS (7 éléments obligatoires)

Un Axel ou un double Axel Paulsen

Un double saut ou un triple saut **immédiatement précédé par des pas de liaison et/ou de tous autres mouvements comparables de patinage libre** (Répétition du double Axel interdite)

Une combinaison de sauts composée de deux doubles ou d'un double et d'un triple ou d'un triple et d'un double identiques ou différents (Répétition des sauts individuels interdite)

Une pirouette assise ou une pirouette horizontale six (6) tours minimum. Le changement de pied est optionnel. Entrée sautée interdite.

Une pirouette combinée avec seulement un changement de pied et au moins **un** changement de position (assise, horizontale, debout ou leurs variantes), **cinq (5) tours minimum** sur chaque pied
Deux suites de pas de nature différente (ligne droite, circulaire ou serpentine)

DAMES (7 éléments obligatoires)

Un Axel ou un double Axel Paulsen

Un double saut ou un triple saut **immédiatement précédé par des pas de liaison et/ou de tous autres mouvements comparables de patinage libre** (Répétition du double Axel interdite)

Une combinaison de sauts composée de deux doubles ou d'un triple et d'un double ou d'un double et d'un triple identiques ou différents (Répétition des sauts individuels interdite)

Une pirouette cambrée six (6) tours minimum

Une pirouette combinée avec seulement un changement de pied et au moins un changement de position (assise, horizontale, debout ou leurs variantes), **cinq (5) tours minimum** sur chaque pied

Une séquence **de spirales** (règle ISU)

Une suite de pas (ligne droite, diagonale, circulaire ou serpentine)

3.1B - PROGRAMME LIBRE

* Voir Communication **ISU 1397**

* Voir Règle **ISU 520**

| | | |
|----------------|------------------|-------------------------|
| Durée : | Messieurs | : 3'30 (+/-10 s) |
| | Dames | : 3'00 (+/-10 s) |

Le Programme Libre consiste en un programme bien équilibré d'éléments de Patinage Libre, tels que les sauts, les pirouettes, les pas et autres mouvements de liaison exécutés avec un minimum de patinage sur deux pieds en harmonie avec la musique choisie par le Compétiteur, cependant les musiques vocales avec des paroles ne sont pas autorisées.

Tous les éléments doivent être liés par des pas de liaison de nature différente et par d'autres mouvements comparables de Patinage Libre en utilisant totalement la surface de la piste (les croisés avants et arrières ne sont pas considérés comme des pas de liaison).

MESSIEURS

Un programme bien équilibré comprenant :

Un maximum de sept éléments sauts dont l'un doit être de type Axel. Il peut y avoir jusqu'à trois combinaisons ou séquences de sauts dans le programme. Seulement une des combinaisons peut contenir trois sauts. Une séquence de sauts peut contenir n'importe quel nombre de sauts mais seulement les deux sauts les plus difficiles seront comptabilisés. Seulement deux sauts de deux tours et demi ou trois tours peuvent être répétés, soit dans le cadre d'une combinaison de sauts, soit dans le cadre d'une séquence de sauts.

Un maximum de trois pirouettes de nature différente (**abréviations différentes**), dont une pirouette combinée (minimum dix tours) et une pirouette sautée sans changement de position et sans changement de pied (minimum six tours). Dans les pirouettes, le nombre minimum de tours requis dans une position est deux. Si le nombre minimum de tours requis n'est pas exécuté, la position n'est pas comptée. Le ou les changements de pied dans la pirouette combinée est ou sont optionnels.

Au maximum une suite de pas ou une séquence de spirales.

DAMES

Un programme bien équilibré comprenant :

Un maximum de six éléments sauts dont l'un doit être de type Axel. Il peut y avoir jusqu'à trois combinaisons ou séquences de sauts dans le programme. Seulement une des combinaisons peut contenir trois sauts. Une séquence de sauts peut contenir n'importe quel nombre de sauts mais seulement les deux sauts les plus difficiles seront comptabilisés. Seulement deux sauts de deux tours et demi ou trois tours peuvent être répétés, soit dans le cadre d'une combinaison de sauts, soit dans le cadre d'une séquence de sauts.

Un maximum de trois pirouettes de nature différente (**abréviations différentes**), dont une pirouette combinée (minimum dix tours) et une pirouette sautée sans changement de position et sans changement de pied (minimum six tours). Dans les pirouettes, le nombre minimum de tours requis dans une position est deux. Si le nombre minimum de tours requis n'est pas exécuté, la position n'est pas comptée. Le ou les changements de pied dans la pirouette combinée est ou sont optionnels.

Au maximum une suite de pas ou une séquence de spirales.

DEDUCTIONS 1^{ère} et 2^{ème} 3^{ème} année

1,00 point par chute

Le Contrôleur n'appliquera pas la déduction de 1,00 point sur le premier double axel chuté ou sur le premier triple saut chuté (cette règle s'applique pour le programme court et le programme libre)